

# CSE Malakoff

Octobre 2020

**Étaient présent·e·s côté direction :** *F. Ayangma, S. Gengoul, M. Barthélemy, C. Sailles, M. Blanchard, E. Baraud, D. Belghit, J-M Thibaudier, V. Polomat, D. Pantostier*

**Vos élu·e·s CGT :** *Émile Grosset-Janin, Olga Ablavi Amouzou, Sébastien Patient, George Badia, Alain Rosalie*

**Représentantes syndicales :** *Diane Koné, Ghislaine Vingot*

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président du CSE fait un point sur la situation du Covid-19 à Malakoff (à retrouver [ici](#)). Les points, « Compte-rendu de la commission de suivi de l'accord d'expérimentation » et « Information sur la sécurité du site et les conditions d'accès » ont été reportés faute de personnes disponibles pour les présenter. **L'essentiel de cette réunion a été largement consacré à la réorganisation du site de Malakoff (organigramme, ligne éditoriale, effectifs, missions et activités).**

Le projet de ré-organisation est ci-dessous :

En **vert** : postes de l'actuelle organisation manquants dans la nouvelle organisation

En **rouge** : erreur corrigée sur un effectif

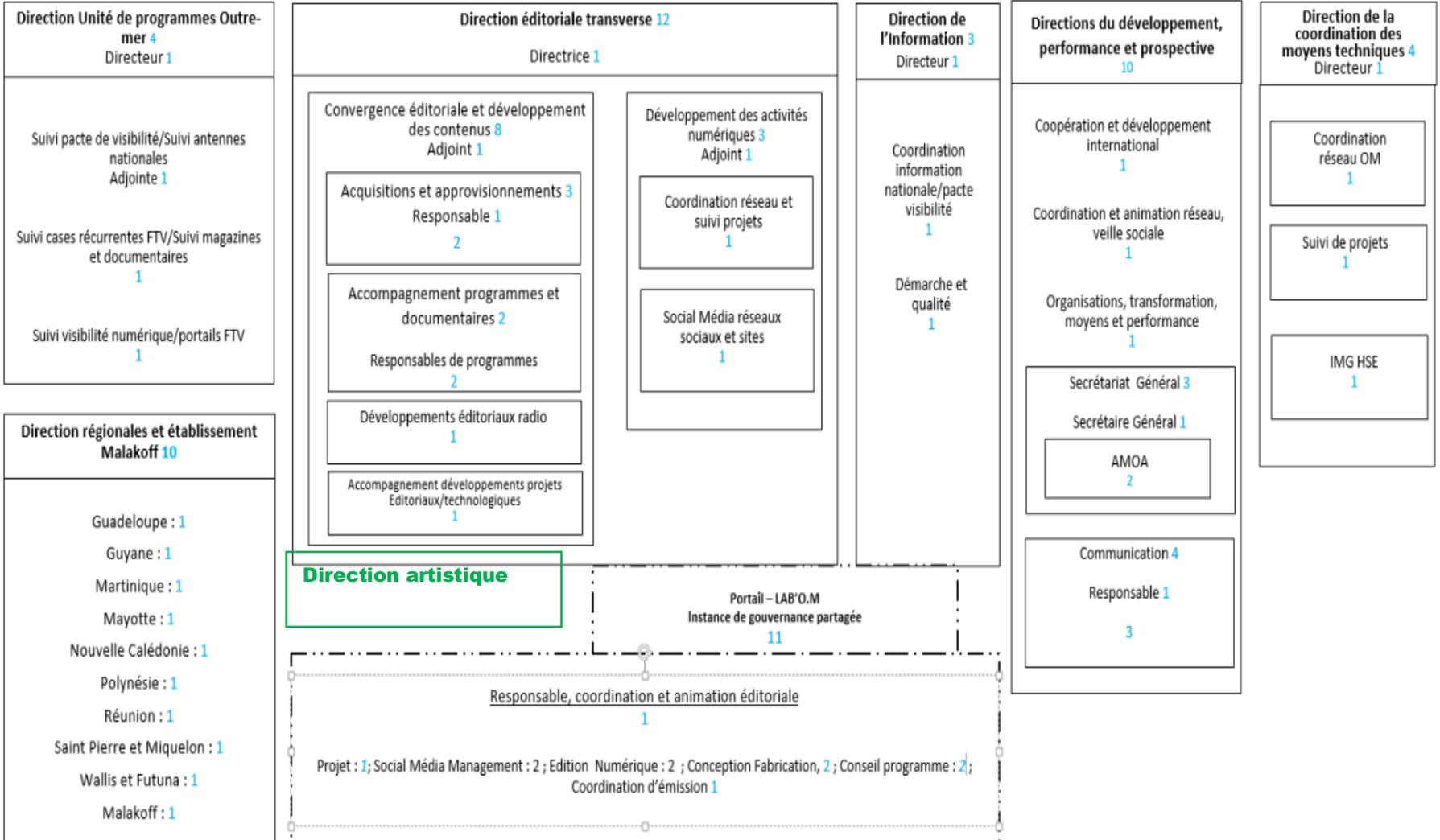
36 Direction pôle  
11 portails  
10 directions régionales

## DIRECTION DU PÔLE OUTRE-MER

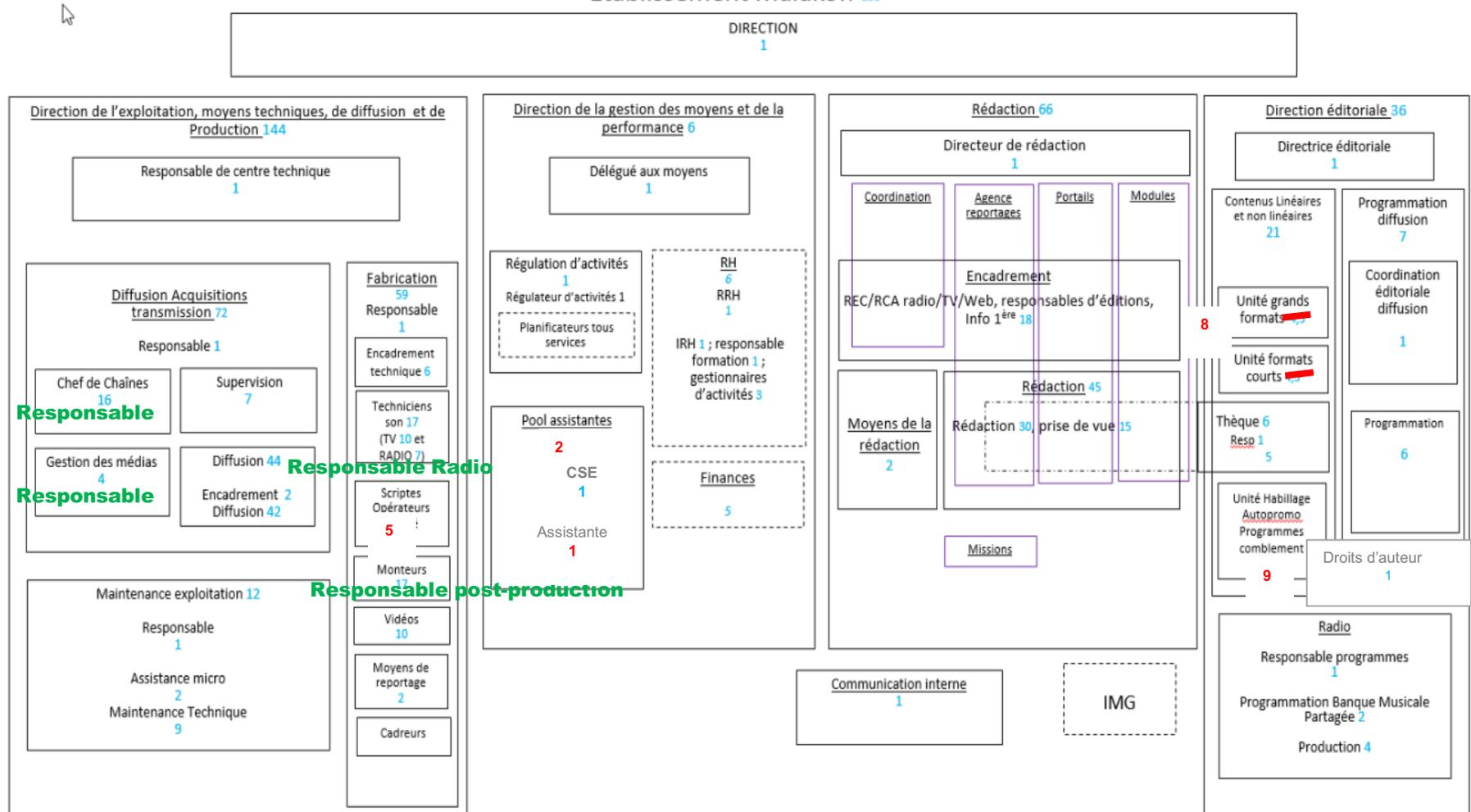
Directrice 1

Assistanat

2



# Etablissement Malakoff 258



# Point 1 - Adoption des procès-verbaux des réunions du 9 juillet et du 21 août 2020

Les procès-verbaux du 9 juillet et du 21 août ont été adoptés

## Point 2 – Point sur la RCC et les postes vacants

### Postes partis dans la RCC

La DRH fait le bilan des postes partis dans la RCC et dont la convention a d'ores et déjà été signée :

- 23 départs en 2019
- 3 départs en 2020 : 2 à la direction technique, 1 au service de la communication
- 2 départs 2021 : 1 conseiller programme et 1 personne de la direction technique

Des demandes de départ dans le cadre de la RCC ont été refusées car elles ne respectaient pas les délais d'inscription.

Une réunion d'arbitrage est prévue début novembre avec la présidente sur le suivi des efforts à faire ; On parle de 3%. Cet effort pourrait toutefois être modulé pour certain périmètre. Première semaine de novembre, le projet de la direction de Malakoff devrait être présenté devant la présidente. À l'issue de cette réunion, la notification budgétaire définitive devrait parvenir. La direction reviendra devant l'instance afin d'évoquer les impacts sur les ETP.

### Postes vacants libérés par la RCC

Le document transmis au CSE fait état de 22 postes vacants, déjà positionnés dans la nouvelle organisation :

#### 1• Direction du Pôle (6 postes vacants) :

- ▶ Direction éditoriale :
  - 1 responsable acquisition
  - 1 accompagnement aux programmes (par redéploiement)
- ▶ Portail hors info :
  - 1 social média management
  - 1 édition numérique (par redéploiement)
  - 1 conseil programmes (par redéploiement)
- ▶ Direction coordination des moyens techniques :
  - 1 directeur

#### 2• Etablissement Malakoff (16 postes vacants) :

- ▶ Moyens et performance (dans le cadre de la future organisation)
  - 1 délégué aux moyens et à la performance
  - 1 régulateur d'activités
- ▶ Rédaction :
  - 4 rédacteur-trice-s
  - 1 JRI
- ▶ Technique :
  - 1 gestion des médias
  - 5 diffusion
  - 2 montage
  - 1 radio

La DRH est incapable d'expliquer le détail de ce décompte et d'apporter des réponses ! Elle se dit « très mal à l'aise », n'étant pas la rédactrice de ce document. « Il semble nécessaire d'avoir le directeur en charge du projet d'organisation la transformation (Eric Baraud) » dira la DRH. Ce dernier étant absent et ne pouvant rejoindre la réunion, les membres du CSE Malakoff, à l'unanimité, ont décidé de suspendre la réunion par cette déclaration :

*En raison d'absence d'interlocuteurs pouvant répondre aux questions formulées par les élus, sur point 2 : Point sur la RCC et les postes vacants, nous suspendons la séance jusqu'à la venue de madame la directrice Sylvie Gengoul et de toutes personnes aptes à nous expliquer le document reçu et l'organisation décrite comme capitale pour l'avenir des salariés de Malakoff.*

*Les organisations syndicales CGC, CGT, CFDT, FO et SNJ se sont associées.*

## Reprise de la réunion - Mercredi 4 novembre

---

Dès la reprise, la parole est donnée à la directrice du Pôle, S. Gengoul qui réagit à la déclaration du CSE

*« J'ai entendu chez vous de l'inquiétude, de la colère, des points d'incompréhension .... Et je trouve cela légitime... Sur la fermeture du site de Malakoff ce n'est pas envisagé, ce n'est pas un sujet. Je ne suis pas mandatée pour ça ».*

**Elle défend son projet d'organisation et est prête à la remettre en question.** « Le site nécessite une attention particulière » qui va l'obliger à porter une attention particulière. Des **décisions importantes** seront prises dans une quinzaine de jours... ». Elle annonce :

- ▶ que le poste de responsable du **Portail** sera remis en consultation, avant de se rétracter et expliquer que le Portail sera plus piloté depuis Malakoff. **Pour la CGT, l'essentiel est de regrouper les équipes du Portail** (Info et hors Info). S. Gengoul ne s'est pas prononcé sur le sujet et a juste admis qu'elle est pour les décroissements
- ▶ poser une feuille de route claire, avec l'équipe stratégique sur le **budget 2021**. La directrice du Pôle dit avoir observé un certain nombre de choses,

de pratiques qui ne sont pas les bonnes au sein de son équipe. **La notification budgétaire devrait parvenir ces prochains jours. La CGT est curieuse de connaître ce qui a été prévu et défendu en termes de besoins en ressources**

- ▶ des **recrutements à la Fabrication** qui, elle l'admet, travaille trop avec des intermittents à l'infographie ou chez les OPV et bien d'autres corps de métiers pourtant nécessaires à une entreprise audiovisuelle. **Des procédures prud'homales sont en cours et la CGT accompagne tout salarié y ayant recours**
- ▶ une réforme structurelle de la **direction de l'info**. Les postes d'encadrements ne seront pas remplacés car à Malakoff, le taux d'encadrement est trop élevé par rapport aux journalistes de terrain (27%). Les postes de journalistes (hors encadrement) ne devraient pas eux être touchés
- ▶ une baisse des effectifs côté **Gouvernance**. Elle sera amenée à évoluer en fonction d'un potentiel redécoupage entre la direction Stratégique et la di-

rection opérationnelle ou la suppression de certains postes. Par exemple, « la direction de la transformation, une fois, la nouvelle organisation en place, n'aura plus de raison d'exister », d'après S. Gengoul.

- ▶ qu'elle travaillera avec la commission dédiée du CSE sur un **état des lieux**

### **des ETP et les besoins pour mener à bien les missions de Malakoff**

Quant au projet de fréquence **Radio**. On attend toujours la réponse pour la RNT. La demande n'a été faite à ce jour que pour l'Ile-de-France. Une demande fréquence FM n'est pas envisagée.

## RCC et postes vacants suite (nouveau document)

33 salariés (22 PTA et 11 journalistes) ont signé la convention de départ RCC. Ces salariés quitteraient donc l'entreprise d'ici 2022. Il s'agit :

- ▶ 12 personnes du secteur Moyens et développement
- ▶ 1 personne à la communication
- ▶ 9 à la direction des contenus
- ▶ 10 à l'information
- ▶ 1 autre

Intitulé de l'emploi	Nombre de départs
Adjoint(e) responsable centre technique-en charge fabrication	1
Charge(e) de gestion administrative	1
Chargé(e) de mission	1
Charge(e) d'exploitation antennes	1
Chef-opérateur(trice) de prise de vue	1
Chef de chaîne	1
Chef monteur	4
Chef-opérateur(trice) du son/mixeur (tv ou radio)	1
Conseiller(e) de programmes	2
Directeur(trice) adjoint(e) moyens et développement	1
Documentaliste	1
Journaliste reporter d'images (jri)	2
Rédacteur(trice) en chef	2
Rédacteur(trice) en chef adjoint(e)	1
Redacteur(trice) reporter	4
Responsable communication	1
Responsable de centre technique	1
Responsable de documentation	1
Responsable de programmes	1
Responsable d'édition	2
Technicien(ne) de programmation	1
Technicien(ne) d'exploitation vidéo & audiovisuelle	2

La moyenne d'âge des départs est de 63 ans : 11 personnes ont plus de 65 ans, 19 sont âgées entre 60 et 64 ans.

A l'examen du document fourni par la direction, et constatant la disparition de certains postes, la **CGT** demande un état

des lieux avant 2019 ainsi qu'un inventaire des postes non remplacés - supprimés au titre de l'effort ou transformés. La direction répond favorablement à cette demande, précisant que l'attribution ou la suppression de postes se fait en concertation avec les managers.

## Point 3 - Information sur l'éditorial Malakoff

V. Polomat explique que son secteur est en préfiguration, c'est-à-dire dans une situation organisationnelle transitoire et ce jusqu'à la mise en place de la nouvelle organisation de l'établissement de Malakoff.

Sous l'autorité du Directeur d'établissement et en lien direct avec la direction stratégique éditoriale transverse du Pôle Outre-mer, la direction éditoriale de Malakoff regroupe:

- ▶ Un centre de production et de co-production de contenus linéaires et non linéaires (à destination du Portail, Chaînes TV, radios)
- ▶ Une radio web
- ▶ Une unité d'habillage et d'autopromotion
- ▶ Une unité de programmation des 1ère
- ▶ Une Thèque multimédia
- ▶ Une coordination éditoriale de la diffusion

**Quelle est la part des contenus qui seront fabriqués en interne ?  
Quelle est la part des contenus qui seront produits par des sociétés externes ? Ce sont les seules interrogations restées sans réponse de la CGT.**

La direction éditoriale travaille enfin sur une émission Histoire que la CGT a tant appelée de ses vœux, et sur :

- ▶ Des formats courts ayant pour thématique :

- *Humour, Danse* Les tutos de Lolo (publiés sur le Portail)
- *Musique* Music Cover, Générations Zouk
- *Femmes d'exception* Mes copines ont du style
- *Tendances, Tourisme* avec les Bons plans, Kaz créoles, Les sentiers d'Audrey Chauveau,
- *Littérature* (Les livres de Lili, Aimé Césaire, A la 1èrePage),
- *Histoire* Esclavage
- *Découverte* Les rencontres de Chef Kelly avec les producteurs des Outre-mer
- *Innovation* Kiffe my start-up
- *Cuisine* Les recettes de Chef Kelly
- *Langues régionales* Kreyol, Créole
- *Santé* Tout sur la Drépanocytose
- *Théâtre, Citoyenneté* Une saison sur les planches (web série) Les bons gestes pour la planète

- ▶ Des évènements :
  - L'Outre-mer fait son Olympia sur France 2 en deuxième partie de soirée.
  - Le Drépaçon pour les chaînes 1ère
  - D'autres évènements sont en tournage ou prêts à être diffusés comme par exemple Transkabar, mois du kreyol. Fête des lumières ou « divali » est une fête majeure

dans la culture indienne. Figures femmes totem et Malavoi ou encore Chanté Noël avec Gospel pour 100 voix et les chorales d'Outre-mer. Compte tenu des

mesures sanitaires ce projet sera amené à évoluer. Un nouveau projet rassemblant plusieurs chorales d'Outre-mer vient d'être validé.

## Point 4 – Information sur la Radio Malakoff

**La radio serait au cœur du projet de la directrice du Pôle Outre-mer.** La radio commence à s'organiser avec des équipes qui se mettent doucement en place. Jean-Marc Thibaudier contrôle la partie programme.

**L'ambition démontrée par le nouveau responsable des programmes a un coût. Et là aussi, la CGT attend de connaître la construction budgétaire pour réaliser tous ces contenus.**

La radio Outre-mer la 1ère est une Web Radio diffusée en direct 24h/24 sur le Portail Outre-mer la 1ère. Elle est constituée de 60% de programmes musicaux, de 30% de programmes et émissions et de 10% d'infos et journaux.

Depuis la reprise en septembre 2020, les audiences ont sensiblement augmenté en passant de 12000 connexions/ jour fin août à 21000 connexions/ jour, la 1ère semaine de septembre 2020.

La radio Outre-mer la 1ère fournit les radios du réseau 1ère en infos, magazines et programmes thématiques. La stratégie est d'augmenter le contenu de la radio.

4h30 de nouveaux programmes et rendez-vous sont proposés.

Les rendez-vous en direct font des pics de connexions. L'émission du matin, Service à la carte et Plein soleil semblent intéressés les auditeurs.

Des projets sont en préparation dont :

- *Carte Blanche* à une personnalité d'Outre-mer qui prend les rênes de la radio le temps d'une journée. La

première était consacrée au chanteur Francky Vincent le 6 novembre mais a dû être annulée suite au reconfinement.

- *OPEX* (Opération exceptionnelle) 1 par trimestre et si possible 1/mois Opération décentralisée dans le cadre du Mois Kreyol 8 novembre
- *Podcast Superstitions*  
5 productions de 3 épisodes de 7' (3X7') sur le Dorlisen Martinique, le Soucougnanen Guadeloupe, le Lo-waen Haïti, le Djinn à Mayotte et GranMer Kalà la Réunion. Avec la participation de Firmine Richard, Jacques Martial, Pascal Blanchard...
- *TOP Outre-mer*, Hit Parade Tropical en co-prod avec la Guyane

### **De belles ambitions affichées, avec quels métiers et quels moyens ?**

Outre la web-radio, le service aux stations (réseaux et revues de presse) et le partenariat avec les autres radios du service public - RFI, France Inter, France Bleu et France Info- restent inchangés et ce, à iso effectif.

Côté technique la pression s'est fait sentir dès la rentrée sur une équipe malgré tout mobilisée :

- Elle a dû venir à la rescousse des programmes après le départ d'une collaboratrice en mission sur le portail, et le temps que les 3 personnes arrivées en renfort prennent leurs marques.

Jean-Marc Thibaudier précise que 2 d'entre elles officient en tant que coordinatrices d'émissions, le troisième a pour missions d'alimenter la base musicale partagée et la programmation

- L'utilisation de la radio filmée, même si elle fonctionne en « automatique » vient alourdir sensiblement le travail, ne serait-ce que pour la gestion des fichiers vidéos, le recours au renfort vidéo étant assuré 2 jours par semaine.

**Cette alerte « SANTÉ », si la direction continue à fermer les yeux, pourrait déclencher un danger grave et imminent.**

Frédéric Ayangma déclare que « les ambitions éditoriales ne doivent pas venir fragiliser l'ensemble », on fait en fonction des moyens disponibles.

## Point 5 – Information sur le Portail

Le Portail est en ligne depuis le 3 juin. Les premiers indicateurs sont en phase avec les objectifs. Entre juin et août, le site du Portail aurait totalisé 4,383M de visites sur l'ensemble de ses pages, en augmentation de 39% par rapport à la même période de 2019. La direction informe que cette performance est meilleure que les progressions des sites France 3 Régions et Franceinfo.

Le réflexe Portail commencerait donc à s'installer. Il joue son rôle de porte d'entrée vers l'ensemble des Outre-mer avec ces collections de contenus issues des 1ère etc. Son offre vidéo s'est aussi considérablement enrichie.

En clair tout est bon pour la direction.

- Pour accompagner la mission du portail, des développements sont attendus avec en priorité :
- L'optimisation de l'accès au live permanent, et sa visibilité sur l'ensemble des offres du Pôle.

- La refonte de l'univers « vidéos et replays »,
- Le passage du back office du portail et des 1ère vers la technologie utilisée par France info :, plus fiable et plus simple pour les utilisateurs.

Dans le cadre du Pacte de visibilité, la home page sera reconfigurée de façon à mettre en valeur la partie hors Info du Portail : documentaires, spectacles vivants, fiction.

L'équipe éditoriale du Portail poursuit sa quête de projets de productions internes. Certains sont en cours de finalisation :

- un jeu de culture générale sur les Outre-mer
- des programmes à la rencontre des ultramarins de l'Hexagone avec notamment des déplacements dans des villes de province.

## Point 8 - Information sur la vie du CSE

Le secrétaire du CSE informe des avancées du projet de transformation du CI

ORTF vers sa nouvelle entité qui se nommera CASCIE. La loi demande à ce que chaque CSE ait minimum 2 représentants

au CASCIE mais le souhait est de maintenir le nombre des représentants à 35 élus et de reconduire à l'identique le budget (0,8 pour les ASC et 1,4 % pour le CASCIE sur les 2,2 de la masse salariale).

Pour FTV. En 2019, 1 104 d'enfants ont participé à des séjours (soit 18 312 journées vacances). En ce qui concerne les adultes/séniors/ayant-droits et extérieurs,

on comptabilise 3 974 personnes (soit 34 634 journées vacances).

A ce jour le CSE Malakoff a versé au CIORTF 90% de la subvention 2019, 251 373 €. Un autre virement vient d'être fait d'un montant de 28 337 €.

La Commission Exécutive du CI ORTF s'était réunie en septembre dernier, aucun des secrétaires des CSE n'était présent.

## Réclamations individuelles et collectives

Les éléments de réponse sont écrits **en bleu**

1• Le site d'action logement est saturé. Nous ne comprenons pas pourquoi les logements mis à disposition par France télévisions n'y sont pas plus visibles.

Comment remédier à ce manque de clarté. ?

2• Nous souhaiterions que l'entreprise nous explique le processus d'attribution des logements via le site action logement. Nombreux salariés sont en recherche depuis plusieurs mois et se sont vus refuser des logements sans raison justifiée alors qu'ils étaient dans la short list (5 derniers dossiers en concurrence).

Certains autres salariés se sont eux retrouvés à postuler sur des logements où il y a avait plus de 700 candidatures.

**Depuis la réforme Action logement, FTV ne reçoit plus les offres locatives des organismes. Toutes les demandes passent par la nouvelle plate-forme Al'Ine accessible depuis monespace :**

[http://monespace.francetv.fr/quotidien/infos\\_utiles/Logement/Pages/accueil%20Logement.aspx](http://monespace.francetv.fr/quotidien/infos_utiles/Logement/Pages/accueil%20Logement.aspx)

**La direction rappelle que FTV n'a pas de parc immobilier pour les salariés.**

3• Les infographistes travaillent avec leur propre matériel. Il était prévu de les indemniser. Or à ce jour, ils sembleraient qu'ils n'aient toujours rien perçu. Est-ce que cette indemnisation a été versée ? Si oui, sous quelle intitulée (dans la fiche de paie) ? Si non, quand est prévu ce dédommagement ?

**La direction versera une prime à ces collaborateurs avant la fin de l'année (prime exceptionnelle)**

4• A l'heure actuelle, certains salariés sont détachés sur un emploi autre que celui pour lequel ils ont été recrutés. Ils travaillent à ce jour sans lettre de mission. Leur détachement est notifié nulle part. Peut-on régulariser ces situations individuelles ?

**Les collaborateurs qui n'ont pas leur lettre de détachement doivent se rapprocher de leur RH**

5• Le planning d'un TEVA affiche le motif « Autre absence » pour cette semaine 42 alors que ce salarié est en arrêt maladie. Pourriez-vous expliquer pourquoi il n'est pas mentionné en « Absence maladie » ?

**Il est possible que lors de l'élaboration du planning, le manager n'avait pas reçu son arrêt de travail. Le motif**

**« autre absence » signifie qu'une personne est en isolement. La direction précise que le salarié concerné par la question est en règle au niveau de la RH.**

6• Les masques distribués par l'entreprise sont-ils garantis d'être sans produits chimiques comme les masques DIM distribués aux enseignants ?

**L'entreprise précise que les masques sont conformes**

7• L'intérim du Service de la Direction Artistique est assuré par Monsieur Michel Roca depuis le 12 octobre. Il est actuellement absent pour maladie.

Qui le remplace notamment pour les validations de congés ?

**M. ROCA a bien repris ses activités. La RH s'en est occupée quand elle a été sollicitée.**

8• Le 6 octobre dernier, la direction FTV informait les salariés de nouvelles mesures concernant le travail à distance et qui limitent la présence sur site à deux jours pour le personnel de plusieurs services, notamment celui de la direction des Antennes et des Programmes. La date de mise en application de ces mesures était le 7 octobre. A ce jour aucune disposition n'a été prise dans le service d'Habillage et d'Autopromotion qui dépend de la direction des Antennes et des Programmes.

Quand et comment la Direction Artistique pense-elle se mettre en conformité avec les mesures préconisées par la direction de FTV ?

**Les mesures sont prises avec les managers**

9• Un dédommagement est prévu pour les graphistes qui ont télé-travaillé ou qui télé-travaillent sur leur propre matériel, qu'en est-il des réalisateurs d'habillage et d'auto promotion qui sont dans le même

cas. Quand le dédommagement sera-t-il versé ?

**La prime est à l'étude et si cela doit se faire le versement aura lieu au mois de décembre**

10• Alors qu'on parle d'entreprise commune, pourquoi les salariés de la maintenance de Malakoff n'ont pas participé à la formation NRCS qui s'est tenue en Août dernier. Formation pour les « régions de France » même à distance. Où se situe Malakoff dans les régions de France, ainsi que les stations d'Outre-mer ? Pourquoi toujours mettre à part Malakoff, les Outre-mer et les autres régions de France ? De plus la formation destinée aux régions de France s'est déroulée sur une semaine, celle pour Malakoff sur 2/3 jours avec une autre société. Pourquoi ne pas avoir fait appel à la même société (celle qui a organisé la formation pour les régions de France), pourquoi ne pas uniformiser la formation puisqu'il s'agit d'un outil commun ?

**Le site de Malakoff est impliqué dans cette formation qui est pilotée par FTV. Il n'y aucune différence. Elle vient d'être interrompue (problème technique). Les premières formations concerneront les informaticiens.**

11• Comment se fait-il que les dizaines de salariés ayant participé aux ateliers, passés les entretiens puis le test, n'aient jamais été contactés par la suite ? Ne serait-ce que pour signifier une fin de non-recevoir ?

**Il n'y a de fin de non-recevoir car personne n'a été laissé de côté**

12• Quid des journalistes qui devaient être créateurs de contenu infos ? Sont-ils uniquement destinés à faire du Live-Text ?

**Non ! Aujourd'hui les journalistes sont sur du live tex une à deux fois par semaines. Ils sont aussi contributeurs**

13• Les techniciens de la fabrication sont au nombre de 10. Sachant que 2 d'entre eux sont aussi Média manager et 2 autres à temps partiel, comment comptez-vous faire tourner la régie de fabrication 7j / 7j et 365 jours par an ?

**Notre potentiel est suffisant pour assurer mais nous ferons appel à des CDD sur certains postes en cas de besoin. Sur des périodes de congé longues, nous serons obligés d'alléger l'équipe de fabrication sur le modèle du week-end**

14• De nombreux intermittents travaillant en régie de fabrication arrivent à la date fatidique des 80 jours. Qu'allez-vous faire pour ne pas mettre en péril le journal de France 3 et les émissions... ?

**Les CDD historiques (ayant reçu le courrier) peuvent effectuer plus de 80 jours, en technique comme en rédaction. Pour ce qui est du dépassement des quotas au siège, Catherine Sailles va vérifier ce qu'il en est.**

Le 12 novembre 2020

Prochaine réunion du CSE, le 20 novembre

## SITUATION COVID-19

### Point Covid-19 au 21 octobre 2020

Au 21 octobre 2020, le site de Malakoff compte :

- Deux cas avérés ont été déclarés le mercredi 21 octobre. La direction déclare qu'ils concernent deux personnes du numérique (hors info) en télétravail. Il semblerait que M. Ayangma ne soit pas bien informé car les 2 personnes en question ont bien travaillé sur le site de Malakoff et ont partagé le même espace de travail au 2ème étage. Effectivement, avant les nouvelles mesures du 29 octobre, elles alternaient télétravail et travail sur site.
- Un 3<sup>ème</sup> cas est en voie de guérison. Il concerne une personne travaillant pour la fabrication.

Les gestes barrières sont respectés mais il est à noter que certains comportements sont à risque. Des groupes de 5/6 personnes se réunissent sans masque, dans la salle des JRI, dans le restaurant d'entreprise (entre autres). M. Ayangma rappelle les consignes **obligatoires** de sécurité : distanciation physique, port du masque... En cas de récurrence, des mesures strictes seront prises, comme la fermeture de la salle. « *Tout le monde doit se remobiliser sur le sujet* »

### Point Covid-19 au 4 novembre 2020

Au 4 novembre, 4 cas ont été identifiés sur le site de **Malakoff** :

- Un cas en diffusion, n'entraînant pas de cas contact\*
- Un salarié de la direction artistique
- Un preneur de son avec 5 cas contact\*
- Une journaliste de la radio avec 3 cas contacts\*

En **Outre-mer** : 2 cas déclarés en Polynésie

\*Est déclaré cas contact, une personne ayant été en contact prolongé avec un cas Covid « avéré » 48 heures avant la déclaration des premiers signes

La direction de Malakoff a décidé de maintenir l'offre dans les configurations dites normales c'est-à-dire sans réduction de personnel. Pas de changements majeurs.

Après plusieurs essais concluants, les animateurs radio feront leurs émissions à distance.

Des cloisons (plexis glace) seront aussi installés au restaurant d'entreprise où les consignes sanitaires sont oubliées par certains. **La vigilance reste de mise et la direction rappelle que les collaborateurs doivent respecter les gestes barrières.** D'autres demandes spécifiques ont été faites en la matière, en particulier à la Diffusion et en montage Actu.